

AMAP'achamama ABONNEMENT LÉGUMES Eté 2018

Je soussigné(e), Membre d'AMAP'achamama, souscris un abonnement pour un **PETIT** (2 personnes) ou **GRAND** (4 personnes) panier (entourer votre choix) pour la saison Été 2018 du mardi 22 mai 2018 au mardi 16 octobre 2018 soit 22 semaines. Cet abonnement me donnera droit à des légumes respectant la charte des AMAP. La distribution a lieu chaque Mardi entre 18h15 et 19h15 Maison des Associations rue Brindejunc des Moulinais à Pleurtuit. Tout panier non récupéré sera repris par un des amapiens aidant à la distribution.

Petit Panier

Grand Panier

- 22 paniers** à 11,50€ soit 1 chèque de **253,00€** (en mars) ou 2 chèques de 127€ (mars) et 126€ (juin) ou 3 chèques de 85€ (mars) 84€ (juin) et 84€ (août)
- JOKER : Je choisis 2 semaines sans panier à ma convenance (prévenir le producteur). Je règle pour 20 paniers soit 1 chèque de 230,00€,** soit 2 chèques de 115€, et 115€ soit 3 chèques de 77€, 77€ et 76€.
- Dates choisies Joker :**
- 22 paniers** à 16,60€ € soit 1 chèque **365,20€** (en mars) ou 2 chèques de 182,60€ (mars) et 182,60€ (juin) ou 3 chèques de 122,20€ (mars) 122,00€ (juin) et 121,00€ (août)
- JOKER : Je choisis 2 semaines sans panier à ma convenance (prévenir le producteur). Je règle pour 20 paniers soit 1 chèque de 332,00€,** soit 2 chèques de 166€ et 166€ soit 3 chèques de 111€. 111€ et 110€
- Dates choisies Joker :**

Les chèques sont libellés à l'ordre de Mr et Mme JOUQUAN, producteurs partenaires.

Engagements de Mr et Mme JOUQUAN, Producteurs partenaires :

- Livrer chaque semaine des produits de qualité, frais, de saison, de sa ferme, cultivés sans herbicides ni pesticides, et disponibles à mesure qu'ils mûrissent, en quantité correspondante au partage, à parts égales de la récolte.
- Etre présent aux distributions, donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures, et accueillir les adhérents sur sa ferme au moins 1 fois pendant la saison d'engagement.
- Etre transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.
- Informer le collectif des soucis rencontrés.
- Expliquer le travail de la ferme et prendre en compte les remarques et besoins de ses partenaires.
- Participer aux réunions de bureau et de bilan de fin de saison.
- Respecter la charte des AMAP

Fait à Pleurtuit, le 20 février 2018

Les Producteurs Mme et Mr JOUQUAN

Engagements des adhérents

- Adhérer aux engagements et aux statuts de l'association AMAP'ACHAMAMA, et être à jour de ma cotisation.
- Assurer une permanence de distribution par saison.
- Dans la mesure de mes moyens, assurer une journée d'aide à la ferme par saison.
- Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la récolte. J'accepte d'assumer ces risques, sachant toutefois que je recevrai ma juste part de la récolte de la saison.
- Si je ne peux venir chercher ma part, j'en informe le responsable de distribution et conviens avec lui d'un arrangement, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué.

Signature du Consom'acteur

Le Président
Jean-Paul TOUDIC